



Communiqué

Paris, le 14 décembre 2021

Ce soir, les représentants de la profession IADE ont eu l'occasion d'échanger avec le cabinet du ministère des solidarités et de la santé sur le fameux rapport IGAS attendu depuis septembre par la profession. Malgré des propos se voulant rassurants, notre délégation a été très déçue de ne pas avoir obtenu d'élément sur son contenu ni d'annonce pour la profession.

Le rapport est sur le bureau du ministre qui devrait en prendre connaissance au cours de cette semaine. La situation sanitaire actuelle nous est opposée pour expliquer ces délais. Au final il nous a juste été exposé le déroulé d'un calendrier prévu par le ministère :

- Le rapport sera rendu public entre le 3 et le 5 janvier 2022.
- A compter du 10 janvier le ministre présentera ses arbitrages aux différentes professions concernées par ce rapport (IADE, IPA, IBODE, IPDE), de façons distinctes, au cours de réunions tripartites réunissant les organisations médicales, paramédicales et services ministériels.

A l'issue de ces annonces, des cycles de travail s'enclencheront avec les services de la DGOS pour définir l'environnement statutaire défini par le ministère.

Bien que teinté d'optimisme et de volontarisme, le discours du ministère incite tout de même à la vigilance. En effet, même si on nous sous-entend que le contenu du rapport IGAS apporterait des propositions en faveur d'une évolution statutaire de notre profession, rien n'indique que les décisions du Ministre seront conformes aux attentes de notre filière.

Enfin, les travaux ne pouvant être initiés avant la seconde semaine de janvier, le calendrier sera on ne peut plus contraint pour clore favorablement le nécessaire volet législatif avant la fin de la session parlementaire..

Malgré la multiplication des plans blancs dans les établissements de santé, l'outil que constitue le préavis reconductible permet l'expression des initiatives locales pour le maintien de la juste pression auprès des décideurs politiques.

Nous méritons et exigeons un statut adapté à nos pratiques quotidiennes et une rémunération digne de notre contribution au système de santé français : restons mobilisés!